



Site FTPS pour l'échange de données PRAN

Guide de l'utilisateur

Date de la dernière révision : 2015-05-19

ENSEMBLE > 
on fait avancer le Québec

Québec 

Coordination

Direction de la gestion de l'information forestière (DGIF)

Direction de la coordination opérationnelle (DCO)

Renseignements

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Direction de la coordination opérationnelle

Secteur des opérations régionales

Édifice Saphir

1300, rue du Blizzard, 3^e étage, local 300-A

Québec (Québec) G2K 0G9

Téléphone : 418 627-8656

Télécopieur : 418 646-9267

Courriel : Soutien_Operations@mffp.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, 2016

ISBN : 978-2-550-76885-2

Registre des modifications (depuis la publication de la version du 26 février 2015)
Les modifications apparaissent en surligné dans le texte.

N°	Sujet	Modification
1	Direction du soutien aux opérations Faune et Forêts (DSOFF)	Devient « Direction de la coordination opérationnelle » (DCO).
2	Connexion, section 4	Ajout d'un encadré portant sur les problèmes de connexion.
3	Signature, section 5	Ajout d'un encadré portant sur les problèmes de signature.
4	Répertoire « Depot_MFFP »	Permet la prévalidation des résultats.
5	Répertoire « Depot_BGA »	Permet la prévalidation des résultats.
6	Répertoire « Interne »	Ajout de texte signifiant son utilisation pour le transfert de données.
7	Dépôt dans le répertoire « consultation »	Se fait maintenant toutes les 20 minutes.
8	Répertoire « Depot_Transitoire »	Ajout de la section 6.4 portant sur le répertoire « Depot_Transitoire ».
9	La prévalidation des résultats	Ajout de la section 7.0 portant sur la prévalidation d'un résultat avant son dépôt officiel.
10	Connexion	Ajout de l'annexe 2 sur l'information à fournir en cas de problèmes de connexion.
11	Signature numérique	Ajout de l'annexe 3 sur la signature numérique.
12	Liste des messages d'erreur	Ajout de l'annexe 4 sur les différents messages d'erreur.
13	Liste des ententes de récolte	Ajout de l'annexe 6 qui présente, par région, les ententes de récolte et la façon de les déposer dans le site FTP PRAN.

Table des matières

1. Mise en contexte	1
2. Soutien	1
2.1 Pour le personnel du MFFP	1
2.2 Pour le personnel des détenteurs de droits	1
3. Connexion au site FTPS	1
4. Ouverture du site FTPS	2
4.1 Création du site FTPS « FTP_PRAN »	3
5. Signature numérique des résultats	5
6. Composition du site FTPS pour les échanges de la PRAN	6
6.1 Partie « depot_MFFP »	8
6.2 Partie « depot_BGA »	9
6.3 Partie « consultation »	12
6.4 Partie « Dépôt Transitoire »	13
7. La prévalidation des résultats	13
8. Démonstration	14
9. Messages d'erreur	16
10. Rapport d'analyse	17
10.1 Document EXCEL	17
10.2 Documents .dbf	19
Annexe 1 : Liste des répondants régionaux	20
Annexe 2 : Renseignements à fournir à votre responsable du soutien technique lors des problèmes de connexion	21
Annexe 3 : La signature numérique	23
Annexe 4 : Les messages d'erreur	28
Annexe 5 : Les différents répertoires — Synthèse de leur utilisation	30
Annexe 6 : Liste des ententes de récoltes selon l'information disponible le 23 mai 2015	32

1. Mise en contexte

La Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF) et l'entente de partage des rôles et responsabilités de planification et de certification forestière, conclue entre le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ), ont modifié de façon substantielle l'ensemble du processus de planification forestière. La forme et la teneur des livrables de toutes les parties prenantes au processus ont été révisées en profondeur. Le processus repose maintenant sur un volume important de données qui doivent circuler entre le Ministère et les bénéficiaires de garantie d'approvisionnement (BGA).

Dans le but de standardiser et de sécuriser l'échange des différents résultats relatifs à la planification forestière entre le Ministère et les bénéficiaires de garantie d'approvisionnement, un site FTP sécurisé a été déployé.

2. Soutien

2.1 Pour le personnel du MFFP

Pour demander de nouveaux accès pour des utilisateurs du MFFP ou de nouveaux BGA, pour toutes questions, améliorations, problématiques ou pour tous commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec votre répondant régional de la programmation annuelle (PRAN) (voir l'annexe 1 pour connaître le nom des différents répondants) ou avec la **Direction de la coordination opérationnelle** (DCO) en utilisant la boîte « Soutien aux opérations » à l'adresse suivante :

Soutien_Operations@mffp.gouv.qc.ca.

2.2 Pour le personnel des détenteurs de droits

Pour demander de nouveaux accès pour de nouveaux utilisateurs, pour toutes questions, améliorations, problématiques ou pour tous commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec votre répondant régional de la PRAN. L'annexe 1 présente la liste des répondants par région.

3. Connexion au site FTPS

Pour vous connecter au site FTP-PRAN sécurisé, pour échanger les différents résultats liés à la planification forestière, il vous faut les deux éléments suivants :

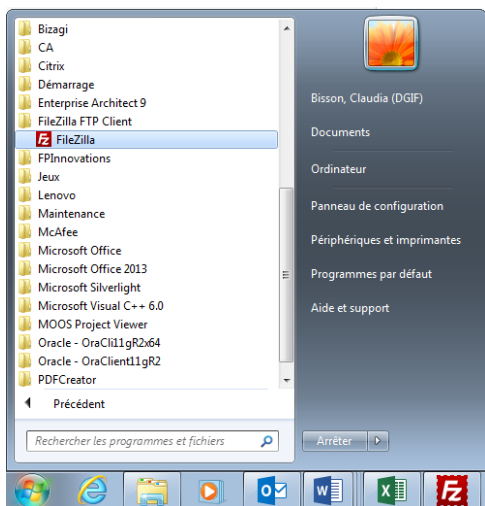
- Votre identifiant;
- Votre mot de passe.

Ces données sont transmises par courriel par « Gestion_de_Compte@mern.gouv.qc.ca ».

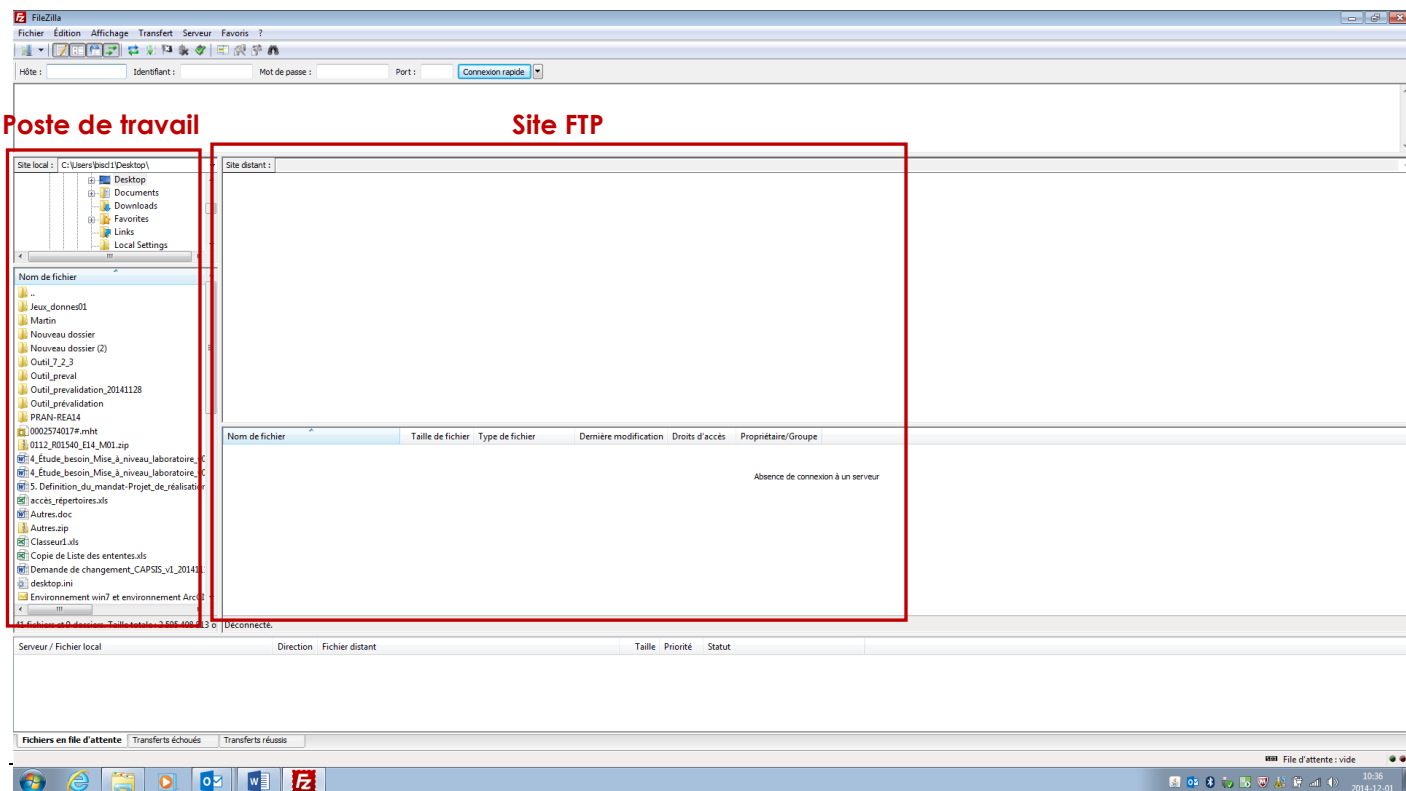
4. Ouverture du site FTPS

Note aux détenteurs de droits : pour la connexion au site FTPS, le MFFP procède avec le logiciel FileZilla. Alors, si vous désirez procéder avec ce logiciel, suivre les étapes suivantes. Cependant, d'autres logiciels peuvent être utilisés pour vous connecter au site FTP-PRAN sécurisé, mais le personnel du MFFP n'est pas formé pour les soutenir.

Pour ouvrir le site FTP, cliquer sur « Démarrer/Tous les programmes/Filezilla FTP Client » et ouvrir l'application FileZilla. Si l'application n'est pas dans vos programmes, demandez à votre conseiller technologique d'installer « Filezilla » sur votre poste.



La fenêtre de l'application FileZilla s'ouvre comme suit :

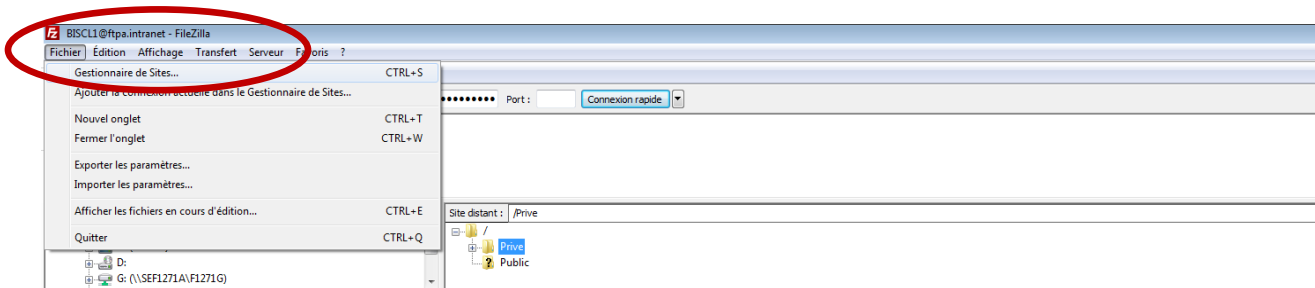


La partie de gauche de la fenêtre représente votre poste de travail, tandis que la partie de droite représente le site FTPS. Vous pouvez donc faire glisser les fichiers d'un endroit à l'autre.

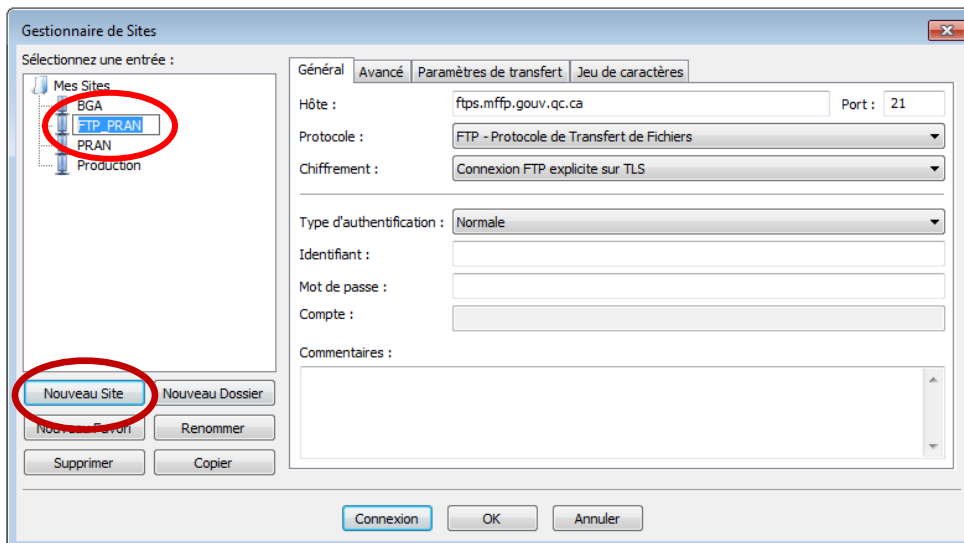
4.1 Création du site FTPS « FTP_PRAN »

Pour accéder au site « FTP_PRAN », vous devez tout d'abord le créer.

Dans le haut de la fenêtre « FileZilla », cliquer sur « Fichier » et ensuite sur « Gestionnaire de Sites ».

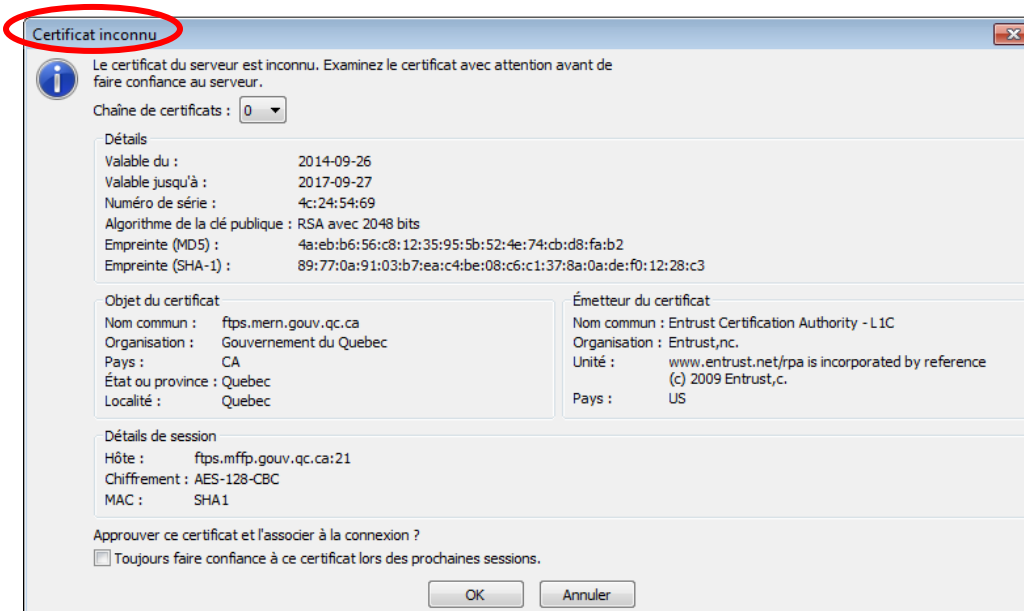


La fenêtre « Gestionnaire de Sites » s'ouvrira. Cliquer sur « Nouveau Site » afin de créer votre nouveau site et le nommer « FTP_PRAN ». Remplissez les champs « Hôte », « Protocole », « Chiffrement » et « Type d'authentification » tel que cela est indiqué ci-dessous :



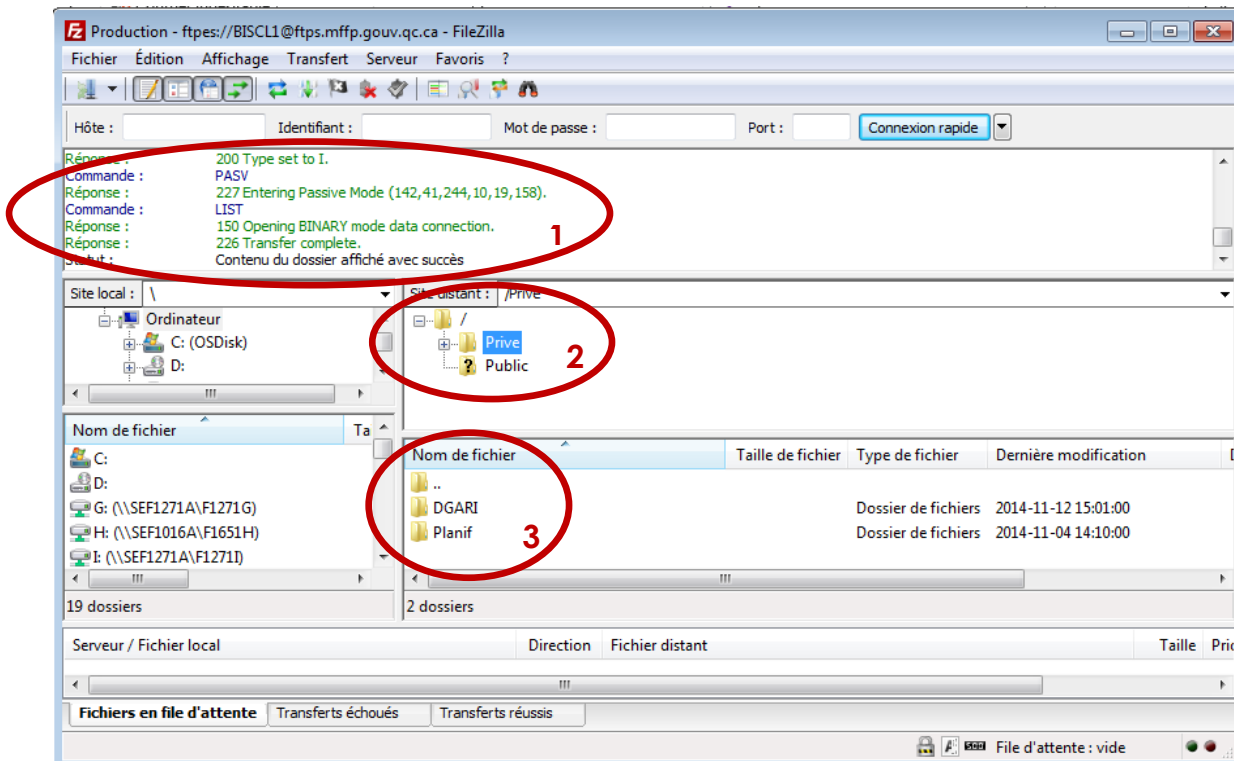
Afin de remplir les parties « Identifiant » et « Mot de passe », vous référer au courriel que vous avez reçu de « Gestion_de_Compte@mern.gouv.qc.ca » et qui contient ces renseignements. Laisser les autres champs libres et cliquer sur « Connexion ».

Si la fenêtre « Certificat inconnu » apparaît :



Cliquer sur « OK » ou cocher la case « Toujours faire confiance à ce certificat lors des prochaines sessions » pour ne plus la voir apparaître lors des prochaines ouvertures. Note aux détenteurs de droits : si vous éprouvez des difficultés à accéder au site FTPS-PRAN, voir l'annexe 2 pour connaître l'information à transmettre au responsable du soutien technique de votre organisation.

Lorsque la connexion sera établie, les éléments suivants apparaîtront :



Dans la partie supérieure du site (voir n° 1), selon les situations, les messages suivants apparaîtront :

- a) Réponse : 200 Type set to I
Commande : PASV
Réponse : 227 Entering Passive Mode (142,41,50,85,19,235).
Commande : LIST
Réponse : 150 Opening BINARY mode data connection.
Réponse : 226 Transfer complete
Statut : Contenu du dossier affiché avec succès

Cette série de messages signifie que votre connexion au site FTPS a été effectuée avec succès.

- b) Déconnecté du serveur : ECONNABORTED – Connection aborted

Ce message indique que vous êtes déconnecté du serveur. Pour vous reconnecter, il suffit de cliquer sur un dossier du site FTPS. Il n'est pas nécessaire de sortir de FileZilla et de vous reconnecter.

Dans la fenêtre « Site distant » (voir n° 2), nous avons deux répertoires : « Prive » et « Public ». Le site FTP pour les échanges de la PRAN avec les BGA se situe dans le répertoire « Prive ».

Dans la section « Nom de fichier » (voir n° 3), nous avons les sites FTPS qui sont privés. Le site FTPS pour les échanges de la PRAN avec les BGA se situe dans le répertoire « Planif » et ensuite « PRAN ».

Problème de connexion

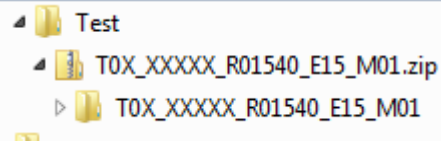
Si vous éprouvez des problèmes de connexion au site FTP-PRAN, cela est probablement attribuable aux coupe-feux installés sur votre ordinateur. Nous vous invitons à contacter votre responsable informatique afin de régler le problème en lui précisant que c'est un site FTP **sécurisé**. L'annexe 2 contient de l'information qui pourrait lui être utile pour régulariser la situation.

5. Signature numérique des résultats

Les différents résultats qui font l'objet d'un transfert dans le cadre du processus lié à la planification forestière doivent être signés numériquement. La signature à utiliser est « Signé numériquement ». Le résultat signé peut-être récupéré signé ou non signé pour les BGA qui n'ont pas Entrust. En effet, le site FTP-PRAN, lors de la validation, rend disponible un résultat non signé.

Saine pratique

Le résultat .zip signé numériquement ne doit pas contenir de « dossier » à sa racine. Exemple :



Erreur : Le fichier compressé contient le dossier « T0X_XXXXX_R01540_E15_M01 ». Ce fichier compressé sera refusé à la validation.

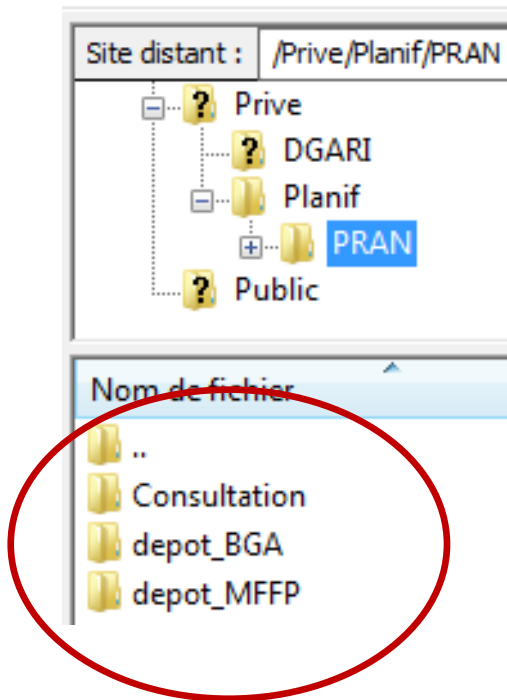
Problèmes liés à la signature numérique

L'annexe 3 présente les versions nécessaires des différents outils utilisés lors de la signature numérique. Vous devez vous assurer d'avoir les bonnes versions afin d'éviter des messages d'erreur lors du dépôt d'un résultat.

6. Composition du site FTPS pour les échanges de la PRAN

Le site FTP de la PRAN comporte trois volets :

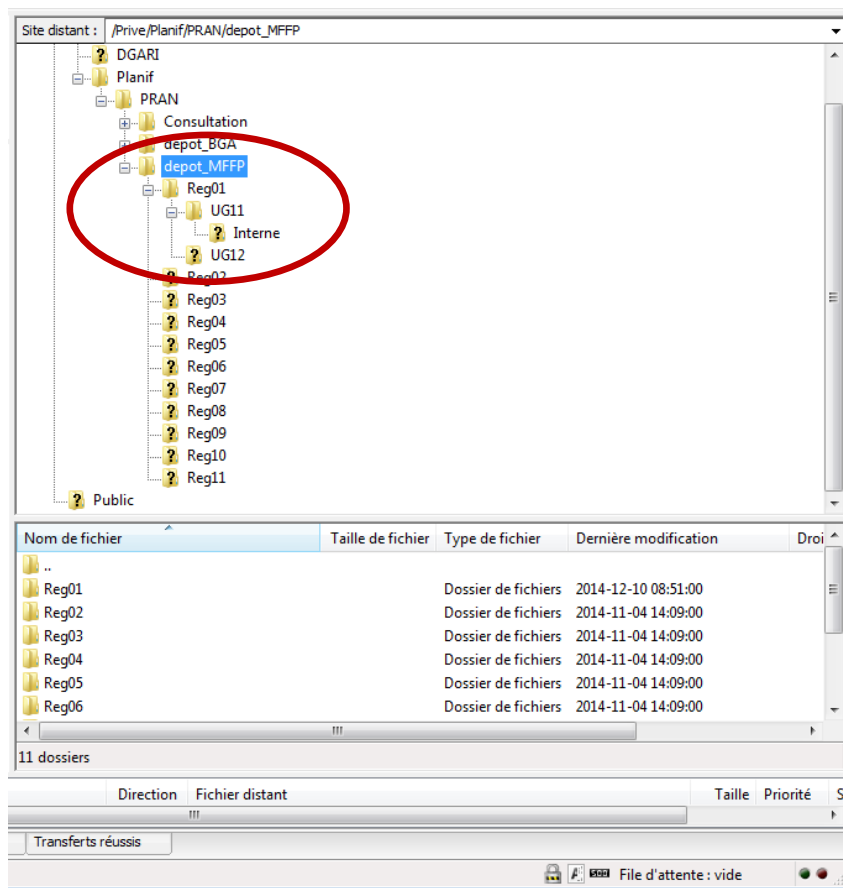
- depot_MFFP
- Consultation
- depot_BGA



Les prochaines sections présentent en détail le contenu de chacune des **quatre** parties du site FTPS pour les échanges de la PRAN.

6.1 Partie « depot_MFFP »

La partie « depot_MFFP » est structurée ainsi : /Prive/Dsoff/PRAN/depot_MFFP/Regxx/TER.



La partie « depot_MFFP » permet la prévalidation (voir section 7) et le dépôt, par les utilisateurs du MFFP, des différents résultats produits et signés numériquement par les planificateurs du MFFP en lien avec le processus de planification forestière. Ce dépôt se fait par entente de récolte; c'est pour cette raison que le nom des répertoires, à l'intérieur de ce dépôt, varie d'une région à l'autre. Les accès sont en lecture/écriture pour tous les utilisateurs du MFFP nommés par le coordonnateur du PAFI.

C'est à l'étape du dépôt que les validations suivantes sont réalisées :

- Nomenclature du résultat déposé;
- Signature numérique;
- Présence/absence de résultats;
- Structures des attributs des différents résultats;
- Domaine de valeur associé aux différents attributs;
- Présence de doublons pour les résultats R185.0, R185.1 et R172.2.

Ces validations se font toutes les 20 minutes. Donc, lors du dépôt d'un résultat dans « depot_MFFP », l'utilisateur pourra retirer son fichier si, par exemple, il s'aperçoit qu'il contient une erreur.

- **Mais attention! Si vous déposez un fichier à 9 h 15, le fichier sera disponible en consultation à 9 h 20. Si vous déposez votre fichier à 9 h 45, le fichier sera disponible en consultation à 10 h.**

Le répertoire « Interne » (/Prive/Planif/PRAN/depot_MFFP/RegXX/TER/Interne) permet le dépôt de résultats ou de documents connexes que vous désirez échanger à l'intérieur d'une même entente de récolte. Les résultats ou les documents déposés dans ce répertoire ne seront pas validés et ne nécessitent pas qu'ils soient signés numériquement. Les fichiers déposés seront des fichiers internes au MFFP. Il est très important de mentionner que ce répertoire ne doit servir qu'au transfert de documents internes au MFFP. Dans ce contexte, ce répertoire ne peut servir à « entreposer » des documents. En effet, le site FTP-PRAN est rendu accessible pour le transfert de documents et non pour leur entreposage, ceci afin d'éviter de surcharger les serveurs.

Les résultats suivants sont les résultats liés à la planification forestière que le MFFP doit déposer dans le site FTPS :

- R154.0 : lot de secteurs d'intervention destinés aux détenteurs de droits;
- R188.0 : autorisation annuelle des secteurs d'intervention, des chemins et des autres infrastructures;
- R200.0 : résultats généraux;
- R302.0 : résultats relatifs à la certification.

6.2 Partie « depot_BGA »

La partie « depot_BGA » est structurée ainsi : /Prive/Planif/PRAN/depot_BGA.

Site distant : /Prive/Planif/PRAN/depot_BGA

Nom de fichier	Taille de fichier	Type de fichier	Dernière modification	Dr
..				
Reg01		Dossier de fichiers	2014-11-28 18:36:00	
Reg02		Dossier de fichiers	2014-10-22 13:49:00	
Reg03		Dossier de fichiers	2014-10-22 13:49:00	
Reg04		Dossier de fichiers	2014-10-22 13:49:00	
Reg05		Dossier de fichiers	2014-10-22 13:49:00	
Reg06		Dossier de fichiers	2014-10-22 13:50:00	
11 dossiers				

La partie « depot_BGA » permet la prévalidation (voir section 7) et le dépôt, par les utilisateurs du BGA, des différents résultats produits et signés numériquement par les planificateurs du BGA relativement au processus de planification forestière. Ce dépôt se fait par entente de récolte; c'est pour cette raison que le nom des répertoires, à l'intérieur de ce dépôt, varie d'une région à l'autre. Les accès sont en lecture/écriture à tous les utilisateurs nommés par les BGA.

C'est à l'étape du dépôt que les validations suivantes sont réalisées :

- Nomenclature du résultat déposé;
- Signature numérique;
- Présence/absence de résultats;
- Structures des attributs des différents résultats;
- Domaine de valeur associé aux différents attributs;
- Présence de doublons pour les résultats R185.0, R185.1 et R172.2.

Ces validations se font toutes les heures. Donc, lors du dépôt d'un résultat dans « depot_BGA », l'utilisateur pourra retirer son fichier si, par exemple, il s'aperçoit qu'il contient une erreur.

- **Mais attention! Si vous déposez un fichier à 9 h 15, le fichier sera disponible en consultation à 9 h 20. Si vous déposez votre fichier à 9 h 45, le fichier sera disponible en consultation à 10 h.**

Les résultats suivants sont les résultats liés à la planification forestière que le BGA doit déposer sur ce site FTPS :

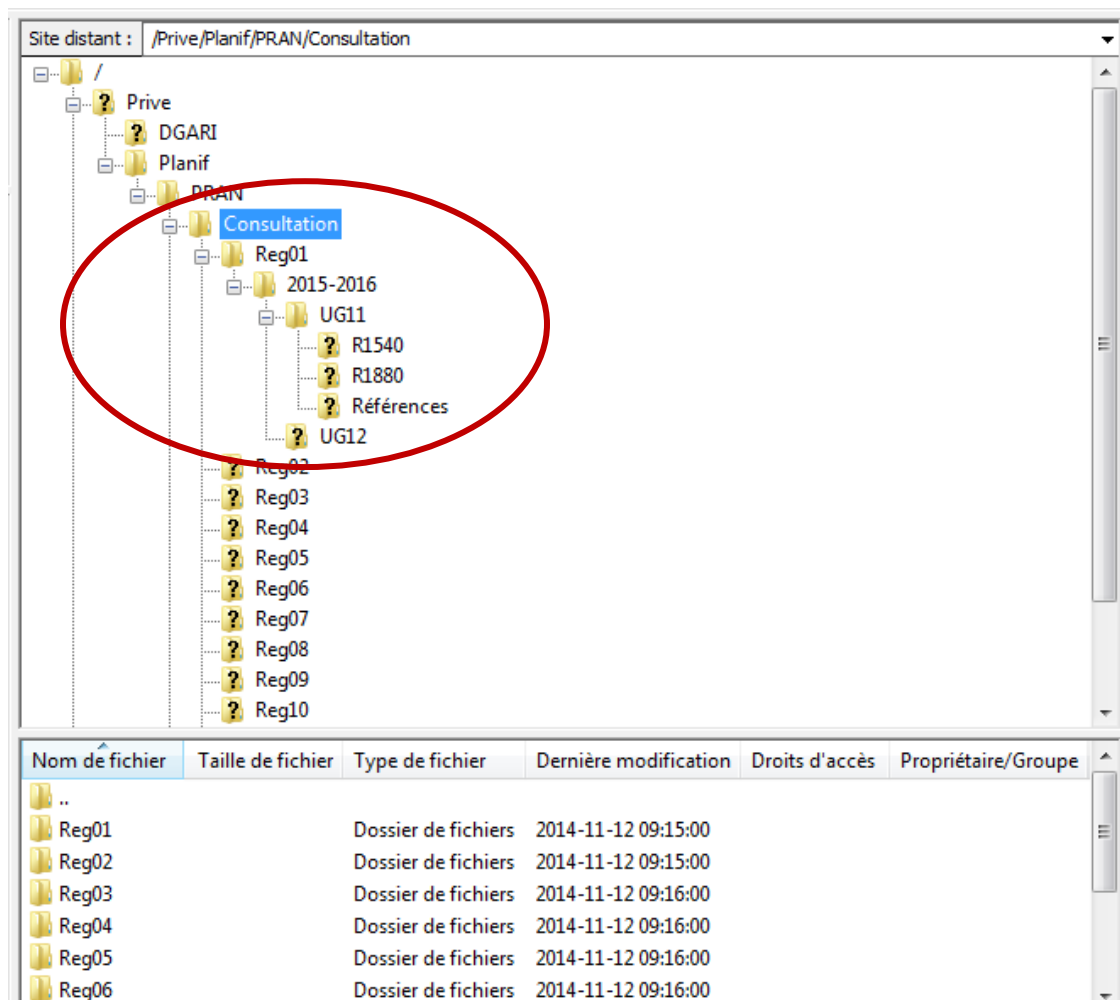
- R187.0 : programmation annuelle;
- R300.0 : planification préliminaire des chemins, des ponts et autres infrastructures (selon les ententes à la table opérationnelle);
- R301.0 : planification des chemins, des ponts et des autres infrastructures.

Saine pratique

Le site FTP-PRAN gère les versions déposées en vous signifiant une erreur. Ainsi, si vous déposez la version M02 d'un résultat sans au préalable avoir déposé la version M01, un message d'erreur vous sera envoyé. Il en va de même si vous déposez deux versions M01. Il est donc important de déposer la bonne version. Si vous avez procédé au dépôt de la version M01 avant la venue du site FTP-PRAN, vous pouvez soit contacter le Soutien aux opérations pour le personnel du MFFP ou soit contacter votre répondant régional pour les BGA. La DCO procédera alors au dépôt de la version précédente dans le site FTP-PRAN pour ainsi vous permettre le dépôt de la version suivante.

6.3 Partie « consultation »

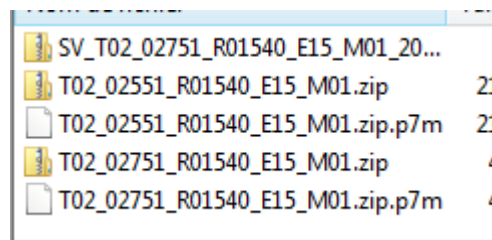
La partie « Consultation » est structurée ainsi : /Prive/Planif/PRAN/Consultation/Regxx/20xx-20xx/TER/Résultat.



Lorsque les différentes validations ont été réalisées par le système, le résultat se transfère automatiquement dans la partie « Consultation », au plus tard 20 minutes après le dépôt. S'il s'agit d'un R154.0, le fichier sera déposé dans le répertoire « R1540 ». Vous trouverez dans le répertoire « Consultation » les répertoires de consultation des résultats pour chacune des régions selon les ententes de récolte. Il s'agit de l'endroit commun à tous pour consulter ou récupérer la dernière version déposée d'un résultat. Toutes les versions seront conservées à cet endroit pendant au moins une année. Dans cette partie, les accès sont en lecture pour tous les BGA et les utilisateurs du MFFP. Lorsque le résultat est disponible dans la partie « Consultation », un message est automatiquement envoyé aux BGA et aux utilisateurs concernés les informant de la disponibilité du fichier déposé. Le résultat est déposé signé et non signé numériquement.

C'est aussi dans la partie « Consultation » que vous trouverez le rapport d'analyse. Ce rapport est accessible à la fois au personnel du MFFP et à celui des BGA. Il se trouve au même endroit que le résultat qui a fait l'objet du dépôt. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le rapport d'analyse, voir la section 10.

L'exemple suivant montre les différents résultats qui peuvent être récupérés dans le dossier « Consultation ».



- Le fichier « SV_T02_02751_R01540_E15_M01 » contient le rapport d'analyse.
- Le fichier « T02_02751_R01540_E15_M01.zip.p7m » version du fichier signé numériquement.
- Le fichier « T02_02751_R01540_E15_M01.zip » version non signée du fichier original signé.

Le répertoire « Références » est l'endroit où vous pourrez déposer directement (sans déposer au préalable dans la partie « depot_MFFP ») des fichiers nécessaires aux BGA, sans qu'ils soient signés ou validés par le système (p. ex., données d'inventaire).

Dans ce répertoire, seuls les répondants régionaux PRAN du MFFP ont des droits d'écriture afin de structurer le répertoire « Références » ou déposer des documents. Vous pouvez utiliser ce répertoire pour rendre communs (MFFP et BGA) des documents officiels nécessaires à la planification forestière (ZAMI, mesures d'harmonisation, etc.).

6.4 Partie « Dépôt Transitoire »

Un nouveau répertoire se trouve à la racine du site. Ce répertoire « Depot_Transitoire » permet l'échange de documents non signés et non validés entre le personnel du MFFP et celui des BGA (p. ex., données d'inventaire, *cut over*). Il est très important de mentionner que ce répertoire ne doit servir qu'au transfert de données entre le personnel du MFFP et celui des BGA d'une région. En effet, le site FTP-PRAN est rendu disponible pour le transfert de documents et non pour leur entreposage, afin d'éviter de surcharger les serveurs.

Le personnel du MFFP ainsi que celui des BGA ont des droits d'écriture et de lecture dans ce répertoire.

7. La prévalidation des résultats

Cette nouvelle version permet la prévalidation des résultats sans qu'il y ait de dépôt officiel dans le répertoire « Consultation » comme c'était le cas dans la version précédente. Si vous désirez prévalider un résultat avant son dépôt officiel, vous le déposez dans le répertoire « Depot_MFFP » pour le personnel du MFFP ou dans le répertoire « Depot_BGA » pour le personnel des BGA en inscrivant le préfixe « PV » au début de la nomenclature du résultat à valider :

Exemple pour la région 01 : PV_T01_UG11_R01540_E15_M01.zip

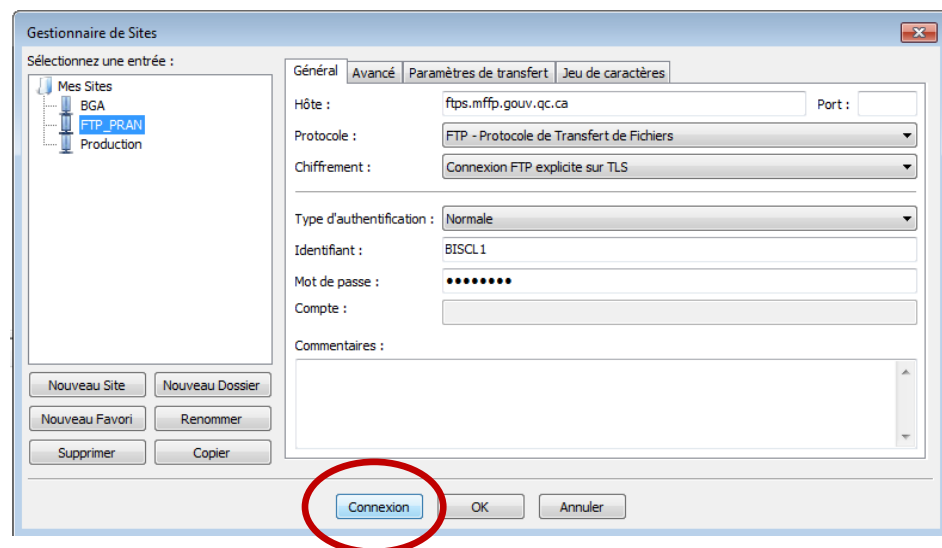
C'est l'ajout du préfixe « PV » qui permet au site de faire la différence entre une prévalidation et un dépôt officiel. Il est à noter que le résultat ne doit pas être signé numériquement pour faire une prévalidation sans dépôt officiel. Tout comme un dépôt officiel, la prévalidation se fait toutes les 20 minutes et le rapport se trouve à l'endroit du dépôt. Le fichier « Rapport » est précédé du préfixe « SV ».

Exemple pour la région 01 : SV_PV_T01_UG11_R01540_E15_M01.zip

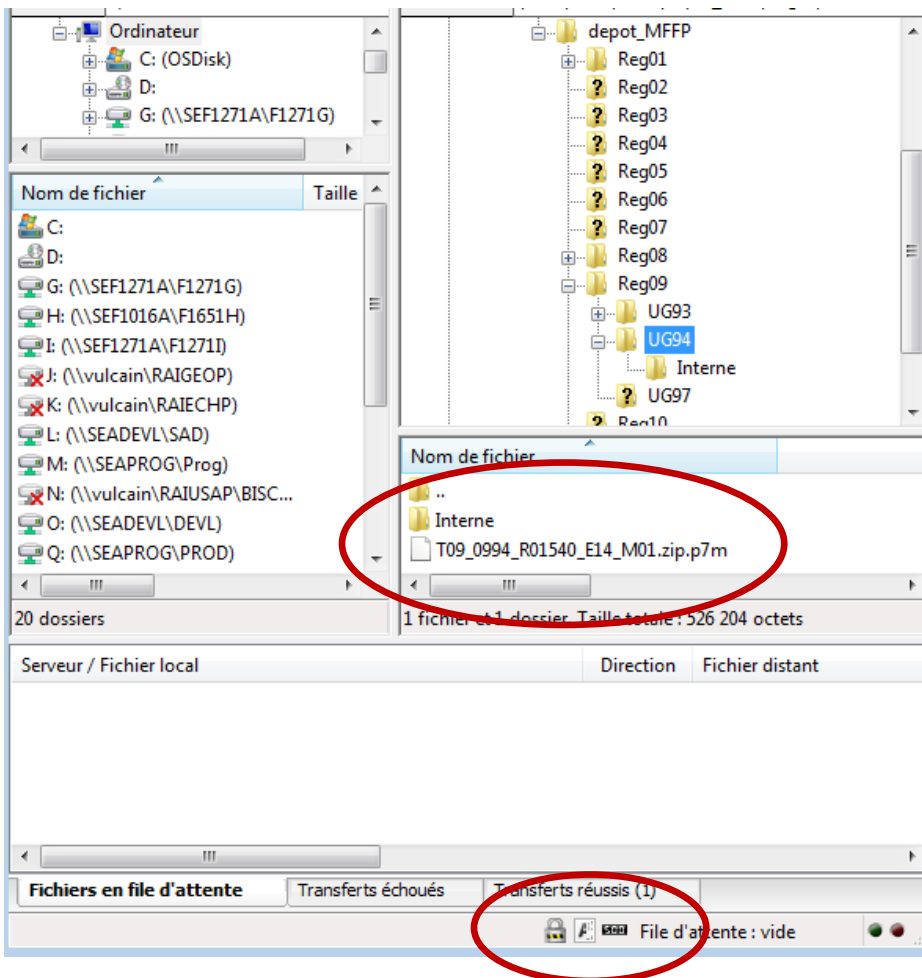
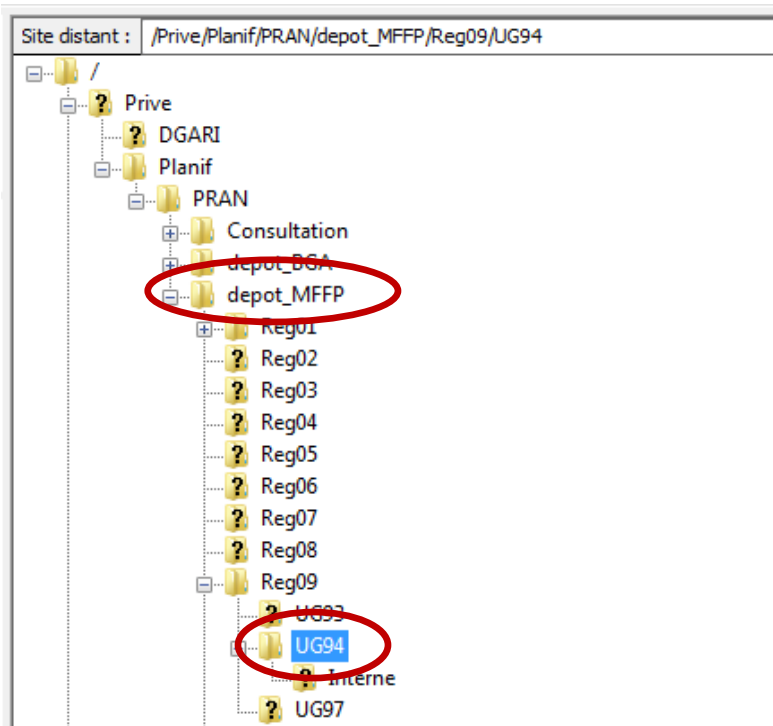
Pour un résultat donné, vous pouvez faire autant de prévalidations que vous le désirez avant son dépôt officiel. Il est à noter que, lors du dépôt officiel, le rapport d'erreur est toujours disponible dans le répertoire « Consultation » pour le personnel du MFFP ou des BGA. Afin d'éviter de surcharger les serveurs, nous vous demandons d'effacer les rapports d'erreurs issus d'une prévalidation à la suite de leur récupération. Il est possible que vous deviez rafraîchir l'écran de votre ordinateur pour avoir accès au rapport d'analyse.

8. Démonstration

Connectez-vous au Site FTP_PRAN.



Copier votre résultat avec la bonne nomenclature (voir la Norme d'échange numérique en vigueur), validé et signé (en le faisant glisser) dans la partie « depot_MFFP » de votre région sous l'entente de votre choix.



Dans la zone « Nom de fichier », vous voyez le fichier qui a été déposé.

L'onglet « Transferts réussis (1) » indique que votre fichier a été transféré dans le site FTPS. Dans la partie « Nom de fichier », vous verrez votre fichier déposé. Le système procédera alors aux différentes validations.

9. Messages d'erreur

S'il y a une erreur dans les **20 minutes qui suivent** le dépôt, vous recevrez un courriel vous indiquant la nature de l'erreur. Voici quelques exemples de messages d'erreurs :

- Si la nomenclature du fichier est invalide, le message d'erreur sera le suivant :

Subject: PRAN - Erreur suite au dépôt du fichier T04_xxxxx_R01540_E14_M04.zip.p7m

Impossible de trouver l'entente correspondant à :
xxxxx pour la région 04

- Si la signature du fichier est invalide, le message d'erreur sera le suivant :

Objet: PRAN - Erreur suite au dépôt du fichier T09_0994_R01540_E14_M04.zip.p7m

La signature du fichier est invalide.

- Si la version du fichier a déjà été déposée, le message d'erreur sera le suivant :

Objet: PRAN - Erreur suite au dépôt du fichier T09_0993_R01540_E14_M01.zip.p7m

Le fichier T09_0993_R01540_E14_M01.zip.p7m a déjà été déposé, validé et transféré sur le site ftp de consultation. Il faut créer une nouvelle version du fichier.

- S'il n'y a aucune erreur, le système transmettra aux utilisateurs concernés et aux BGA le courriel suivant :

Bonjour,

Le fichier R154.0 est disponible pour récupération sur le site ftp :
<ftp://FTPs.mffp.gouv.qc.ca/prive/planif/pran>

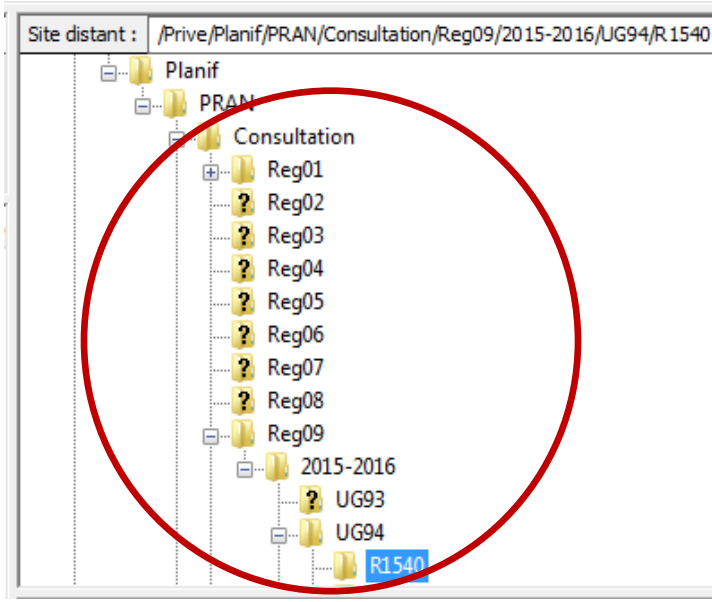
Le fichier se situe à l'endroit suivant :
ftp://FTPs.mffp.gouv.qc.ca/prive/planif/pran/Consultation/Reg09/2015-2016/UG93/R1540/T09_0993_R01540_E15_M01.zip.p7m

Note : Les hyperliens ci-dessus ne sont pas fonctionnels, ils sont là à titre indicatif seulement.

Bonne journée!

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Ces messages d'erreur sont envoyés au répondant régional du MFFP et au personnel des BGA. Selon l'heure du dépôt de votre fichier dans la partie « depot_MFFP » ou « depot_BGA », les validations et le transfert dans la partie « Consultation » se feront en moins d'une heure. Vous pourrez récupérer votre fichier dans la partie « Consultation » du site FTPS de votre région et dans l'entente précise.



Pour récupérer votre fichier, vous avez les trois options suivantes :

- Faire « glisser » le fichier vers la partie de gauche du site FTP dans le répertoire désiré;
- Faire un « copier-coller » du fichier et l'enregistrer à l'endroit désiré;
- Cliquer avec le bouton droit de la souris sur le fichier, cliquer sur « Télécharger » et l'enregistrer à l'endroit désiré.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les messages d'erreur, vous pouvez vous référer à l'annexe 4.

10. Rapport d'analyse

Le fichier .zip « SV_T0X_XXXXX_R01540_EXX_MXX » que vous pouvez récupérer dans la partie « depot_MFFP », « Depot_BGA » ou « consultation » du site FTP-PRAN contient un document EXCEL et des documents en format .dbf.

10.1 Document EXCEL

Le document EXCEL contient le rapport d'analyse comme tel. Ce rapport contient quatre onglets.

L'onglet 1 « Sommaire des validations » valide la nomenclature du résultat déposé et indique le nombre d'erreurs ou d'avertissements par résultat contenu dans le résultat en format .zip. Il est aussi indiqué si le résultat est conforme ou non conforme. Cependant, veuillez prendre note que, dans sa version actuelle, le site FTP-PRAN transfère les résultats même si des non-conformités sont détectées.

L'onglet 2 « Présence fichiers résultats » confirme si les résultats attendus dans les différents résultats à transférer s'y trouvent. Voici un exemple :

Type erreur	No. erreur	Résultat	Champ	OID	Description
E	E1000029	R01182			Le fichier « T01_UG11_R01182_E15_M02.DBF » est absent. Ce fichier est exigé par la norme.
E	E1000032	R01370			Le fichier « T01_UG11_R01370_E15_M02.SHP » de contenu obligatoire est vide. Il doit contenir au moins une occurrence.
E	E1000032	R01380I			Le fichier « T01_UG11_R01380I_E15_M02.SHP » de contenu obligatoire est vide. Il doit contenir au moins une occurrence.
E	E1000032	R01380P			Le fichier « T01_UG11_R01380P_E15_M02.SHP » de contenu obligatoire est vide. Il doit contenir au moins une occurrence.
E	E1000029	R01470			Le fichier « T01_UG11_R01470_E15_M02.PDF » est absent. Ce fichier est exigé par la norme.
E	E1000032	R01492			Le fichier « T01_UG11_R01492_E15_M02.DBF » de contenu obligatoire est vide. Il doit contenir au moins une occurrence.
E	E1000032	R01570			Le fichier « T01_UG11_R01570_E15_M02.DBF » de contenu obligatoire est vide. Il doit contenir au moins une occurrence.

L'onglet 3 « Validation de structure » valide la structure des différents attributs qui se trouvent dans les résultats qui font l'objet d'un transfert. Voici un exemple :

Résultat	Champ	OID	Description
R01851	CODE_RATF		Le type « Réel long » de l'attribut « CODE_RATF » du fichier « T04_04352_R01851_E15_M01.DBF » n'est pas celui exigé par la norme. Le type doit être « Texte ».
R01851	CODE_RATF		La longueur « 19 » de l'attribut « CODE_RATF » du fichier « T04_04352_R01851_E15_M01.DBF » n'est pas celle exigée par la norme. La longueur doit être « 10 ».
R01851	NO_SEC_INT		La longueur « 20 » de l'attribut « NO_SEC_INT » du fichier « T04_04352_R01851_E15_M01.DBF » n'est pas celle exigée par la norme. La longueur doit être « 15 ».
R01851	REP_SPA		L'attribut « REP_SPA » est absent du fichier « T04_04352_R01851_E15_M01.DBF ».
R01851	TRA_INV		La longueur « 20 » de l'attribut « TRA_INV » du fichier « T04_04352_R01851_E15_M01.DBF » n'est pas celle exigée par la norme. La longueur doit être « 15 ».
R01851	TY_TR_OPE		Le type « Réel court » de l'attribut « TY_TR_OPE » du fichier « T04_04352_R01851_E15_M01.DBF » n'est pas celui exigé par la norme. Le type doit être « Texte ».
R01851	TY_TR_OPE		La longueur « 8 » de l'attribut « TY_TR_OPE » du fichier « T04_04352_R01851_E15_M01.DBF » n'est pas celle exigée par la norme. La longueur doit être « 20 ».
R01851			L'attribut « REPSPA » est en trop dans le fichier « T04_04352_R01851_E15_M01.DBF ».

L'onglet 4 « Validations descriptives » valide deux éléments : le domaine de valeur associé à un attribut et la présence de doublons dans le R185.0, R185.1 et R172.2. Voici un exemple :

Exemples pour le domaine de valeur

R01850	NO_POL_INT	4190	Le champ « NO_POL_INT » doit contenir obligatoirement une valeur.
R01850	NO_POL_INT	4191	Le champ « NO_POL_INT » doit contenir obligatoirement une valeur.
R01850	NO_POL_INT	4192	Le champ « NO_POL_INT » doit contenir obligatoirement une valeur.
R01850	NO_POL_INT	4193	Le champ « NO_POL_INT » doit contenir obligatoirement une valeur.
R01850	NO_POL_INT	4194	Le champ « NO_POL_INT » doit contenir obligatoirement une valeur.
R01850	NO_POL_INT	4195	Le champ « NO_POL_INT » doit contenir obligatoirement une valeur.

Dans cet exemple, le « NO_POL_INT » de la ligne 4190 est absent et il doit y avoir une valeur.

TY_TR_OPE	19	La valeur « CPIRL » ne fait pas parti du domaine de valeur « TRAIT_SYLVICOLE_DICA »
TY_TR_OPE	20	La valeur « CPRS » ne fait pas parti du domaine de valeur « TRAIT_SYLVICOLE_DICA »
TY_TR_OPE	21	La valeur « CPI_CP » ne fait pas parti du domaine de valeur « TRAIT_SYLVICOLE_DICA »
TY_TR_OPE	22	La valeur « CPIRL » ne fait pas parti du domaine de valeur « TRAIT_SYLVICOLE_DICA »

Dans cet exemple, la valeur « CPIRL » de la ligne 19 de l'attribut « TY_TR_OPE » ne fait pas partie des valeurs possibles pour cet attribut.

Exemple pour les doublons

La norme d'échange mentionne que, pour chaque secteur d'intervention « NO_SEC_INT », un numéro de polygone « NO_POL_INT » ne peut se répéter. Le site FTP-PRAN valide donc la présence de ces doublons. Donc, si pour un secteur d'intervention on trouve plus d'une fois un polygone avec la valeur à 1, il y a erreur. Voici un exemple :

NO_POL_INT	0	La combinaison de valeur « et 12BLG-REC-0001 » pour les champs « NO_POL_INT et NO_SEC_INT » n'est pas unique (pas de doublon).
NO_POL_INT	2	La combinaison de valeur « et 12BLG-REC-0001 » pour les champs « NO_POL_INT et NO_SEC_INT » n'est pas unique (pas de doublon).
NO_POL_INT	3	La combinaison de valeur « et 12BLG-REC-0001 » pour les champs « NO_POL_INT et NO_SEC_INT » n'est pas unique (pas de doublon).
NO_POL_INT	4	La combinaison de valeur « et 12BLG-REC-0001 » pour les champs « NO_POL_INT et NO_SEC_INT » n'est pas unique (pas de doublon).
NO_POL_INT	5	La combinaison de valeur « et 12BLG-REC-0001 » pour les champs « NO_POL_INT et NO_SEC_INT » n'est pas unique (pas de doublon).
NO_POL_INT	6	La combinaison de valeur « et 12BLG-REC-0001 » pour les champs « NO_POL_INT et NO_SEC_INT » n'est pas unique (pas de doublon).

Dans cet exemple pour le « NO_SEC_INT » 12BLG-REC-0001, le « NO_POL_INT » des lignes 0, 2, 3, 4, 5, et 6 est identique et devrait être différent.

Le même genre de validation se fait pour le R185.1 et le R172.2.

Avertissement

La validation effectuée suit une certaine logique. Par exemple, si le nom de l'attribut est incorrect, aucune validation du domaine de valeurs ne sera effectuée. De même si des erreurs de structure se trouvent dans le R185.0, la validation des doublons ne pourra s'opérer. Il faut donc porter attention aux erreurs détectées, puisque d'autres erreurs peuvent se cacher derrière celles-ci.

10.2 Documents .dbf

Pour chaque résultat, un fichier .dbf contenant ses erreurs accompagne le rapport d'analyse. Ce fichier .dbf peut être jumelé à son résultat afin de permettre une vue rapide des erreurs présentes.

Annexe 1 : Liste des répondants régionaux

Région	Répondant	Téléphone	Courriel
01	Luc Gagnon	418 727-3710, n° 461	luc.gagnon2@mffp.gouv.qc.ca
02	Dave Munger	418 668-8319, n° 370	dave.munger@mffp.gouv.qc.ca
03	Denis Thibault	418 643-4680, n° 5754	denis.thibault@mffp.gouv.qc.ca
04	Alain Guay	819 371-4938, n° 224	alain.guay@mffp.gouv.qc.ca
06/13	Mathieu Gingras	514 873-2140, n° 262	mathieu.gingras@mffp.gouv.qc.ca
07	Luc Milks	819 246-4827, n° 275	luc.milks@mffp.gouv.qc.ca
08	Simone Paquin	819 763-3388, n° 446	simone.paquin@mffp.gouv.qc.ca
09	Nicole Bernier	418 295-4676, n° 239	nicole.bernier@mffp.gouv.qc.ca
10	Gabriel Rheault	418 748-2647, n° 236	gabriel.rheault@mffp.gouv.qc.ca
11	Frédéric Poirier	418 388-2125, n° 229	frederic.poirier@mffp.gouv.qc.ca

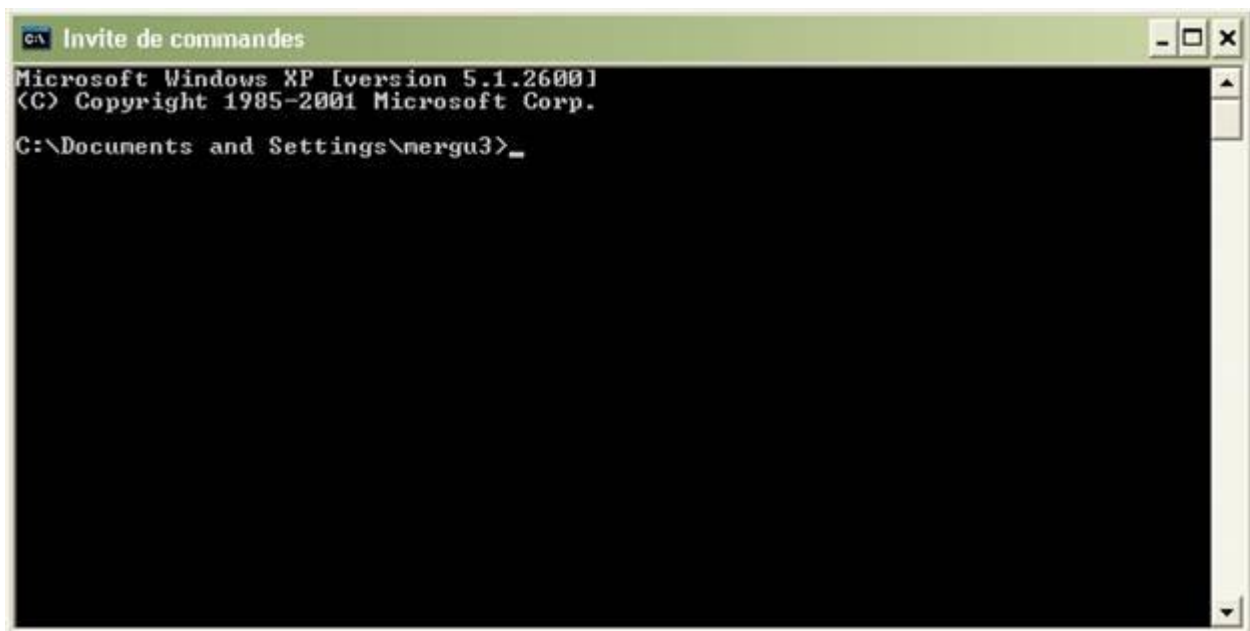
Annexe 2 : Renseignements à fournir à votre responsable du soutien technique lors des problèmes de connexion

S'il ne semble pas y avoir de connexion possible, c'est possiblement votre réseau local qui bloque l'accès au site FTPS. Voici les renseignements dont votre administrateur réseau aura besoin pour régler votre problème.

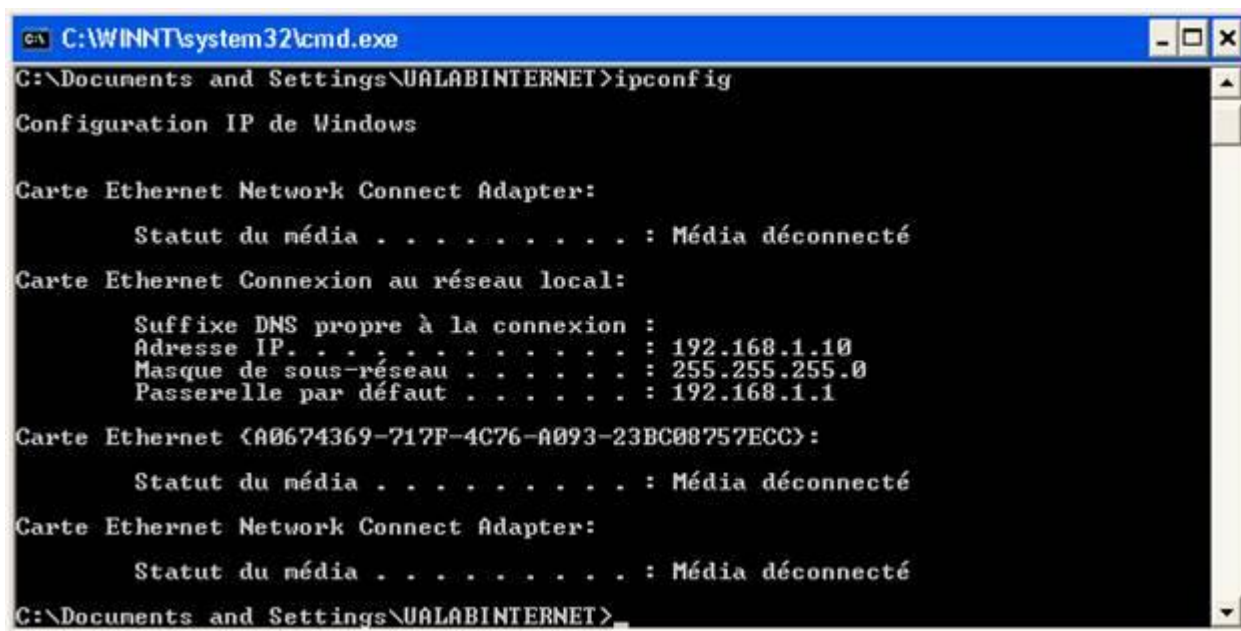
1- Adresse IP de votre poste (poste Windows seulement)

Pour obtenir l'adresse IP de votre poste, cliquez sur le menu « Démarrer » de votre poste et exécutez la commande « CMD ».

La fenêtre suivante apparaîtra :



Tapez la commande « ipconfig » et appuyez sur la touche « Enter ».



```
C:\WINNT\system32\cmd.exe
C:\Documents and Settings\UALABINTERNET>ipconfig

Configuration IP de Windows

Carte Ethernet Network Connect Adapter:
    Statut du média . . . . . : Média déconnecté

Carte Ethernet Connexion au réseau local:
    Suffixe DNS propre à la connexion :
    Adresse IP . . . . . : 192.168.1.10
    Masque de sous-réseau . . . . . : 255.255.255.0
    Passerelle par défaut . . . . . : 192.168.1.1

Carte Ethernet {A0674369-717F-4C76-A093-23BC08757ECC}:
    Statut du média . . . . . : Média déconnecté

Carte Ethernet Network Connect Adapter:
    Statut du média . . . . . : Média déconnecté

C:\Documents and Settings\UALABINTERNET>
```

Votre adresse est indiquée au bout de la ligne « Adresse IP », dans ce cas, il s'agit de l'adresse 192.168.1.10.

2- Adresse du serveur FTP ou FTPS

Selon le cas, voici la liste des adresses et des adresses IP des serveurs FTP de notre ministère :

ftp.mern.gouv.qc.ca	142.41.245.129
ftps.mern.gouv.qc.ca	142.41.244.11
ftp.mffp.gouv.qc.ca	142.41.244.9
ftps.mffp.gouv.qc.ca	142.41.244.10

3- Liste des ports à ouvrir sur le coupe-feu (*firewall*)

Pour les sites FTPS, il faut ouvrir les ports suivants :

- port ftp (21);
- série de ports 5001 à 5101;
- port http (80).

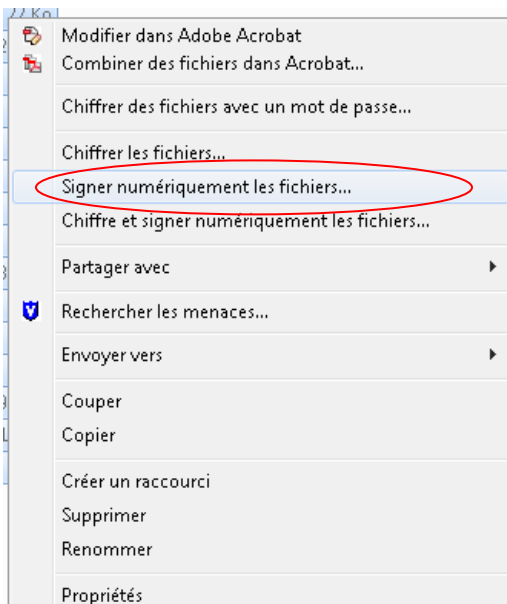
Annexe 3 : La signature numérique

Nous rencontrons certains problèmes avec la signature électronique lors du dépôt dans le site FTP-PRAN. Lors du dépôt d'un résultat dont la signature est invalide, le processus ne peut démarrer. Si des questions vous sont posées relativement à ce problème, voici une série de questions à poser afin de valider la version des différents outils impliqués. Si la personne possède les bonnes versions des différents outils et que cela ne fonctionne pas, vous pouvez contacter la boîte « Soutien aux opérations » : Soutien_Operations@mffp.gouv.qc.ca.

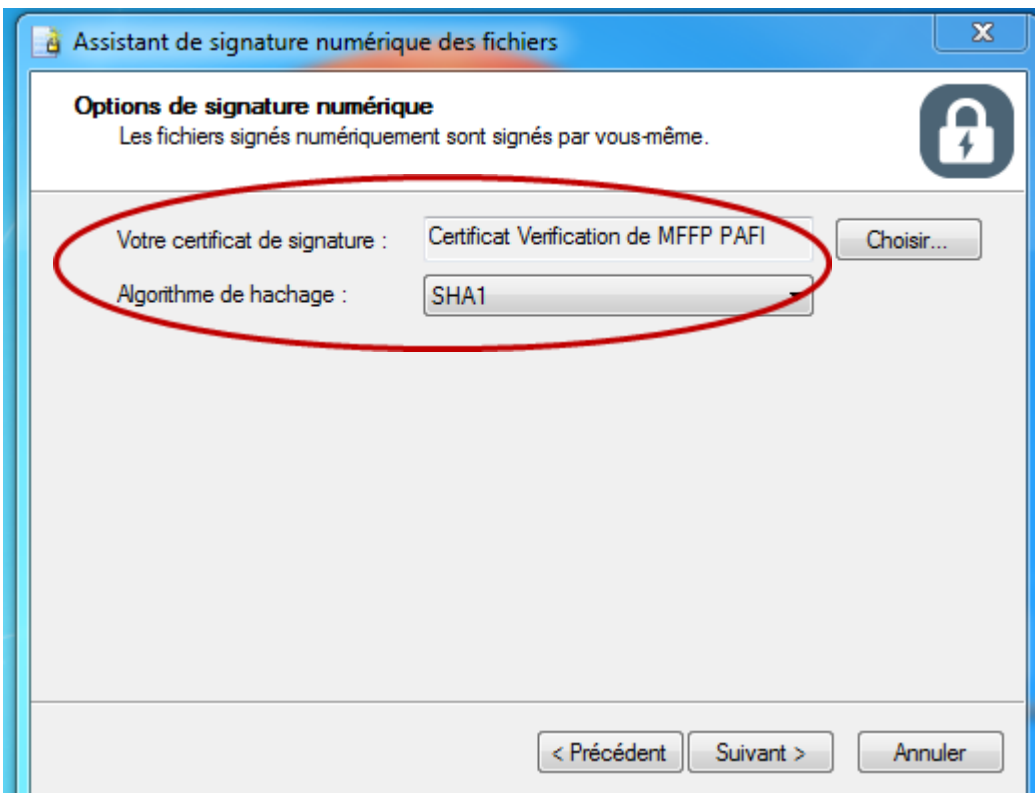
Voici les questions à poser aux personnes qui doivent signer numériquement les fichiers avant de les déposer dans le site FTP-PRAN.

- Quelle est sa version d'Adobe?
Les versions devraient être 11.0.9 ou 11.0.10.
- Quelle est sa version d'Entrust?
La version est la 9.2 : La compagnie Entrust Technologies Limited a lancé cette nouvelle version en précisant qu'elle doit être déployée par ses clients. Le caractère obligatoire du déploiement découle de plusieurs améliorations apportées aux produits tels que la compatibilité avec Windows 8.1 et de la conformité des produits à la norme gouvernementale. Donc, les fichiers signés avec d'autres versions d'Entrust ne sont pas compatibles avec le site FTP.
- Quelles sont ses options de signature (chiffrer, signer, signer numériquement, etc.)?

Les fichiers doivent être signés numériquement (voir exemple)

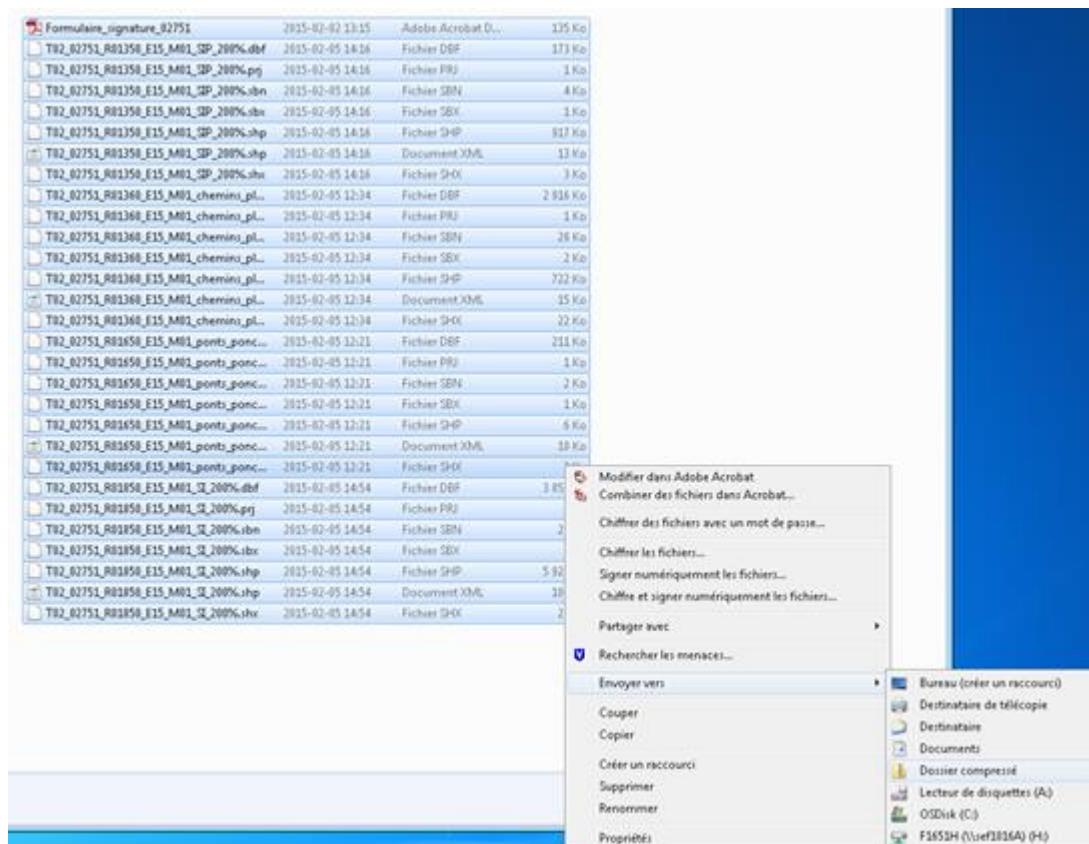


- Quel certificat de signature utilise-t-il? (Voir exemple ci-dessous.)
- Quel algorithme de hachage utilise-t-il? (Voir exemple ci-dessous.)



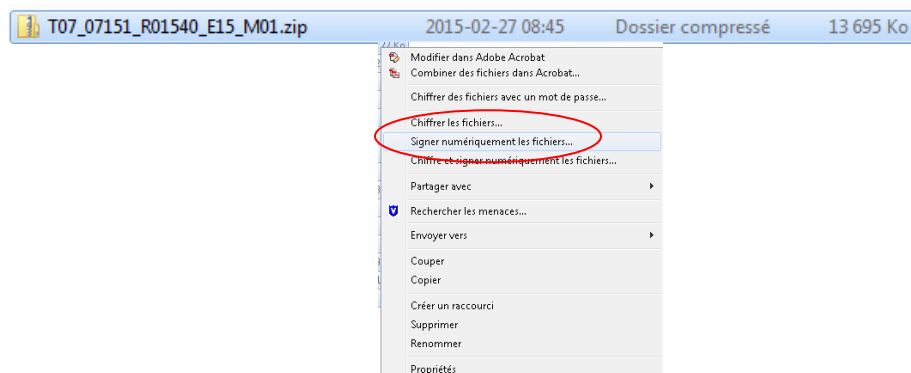
Voici les étapes pour signer numériquement vos fichiers.

Sélectionnez vos fichiers, cliquez sur le bouton droit de votre souris. Cliquez sur « Envoyer vers » et cliquez sur « Dossier compressé ».

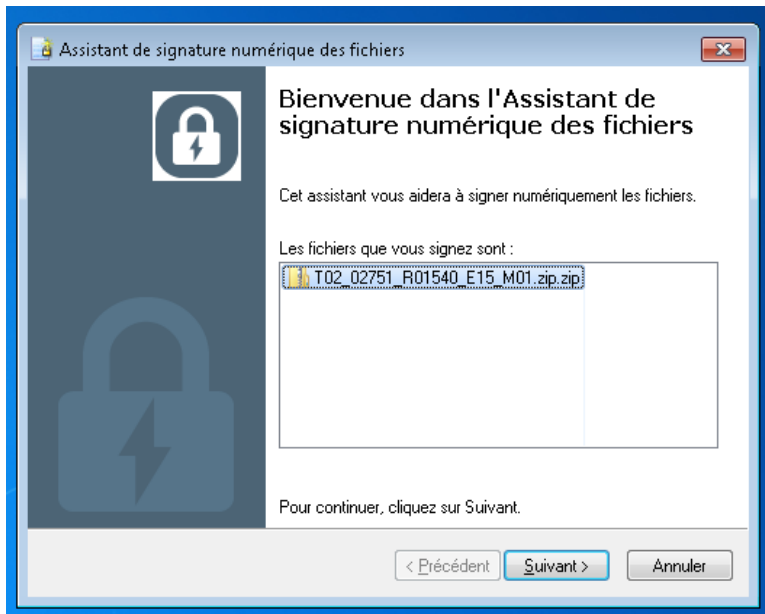


Nommez correctement votre fichier .zip selon la nomenclature proposée dans la norme d'échange numérique.

Cliquez sur le bouton droit de votre souris sur le fichier .zip et choisissez l'option « Signer numériquement les fichiers » comme ceci :

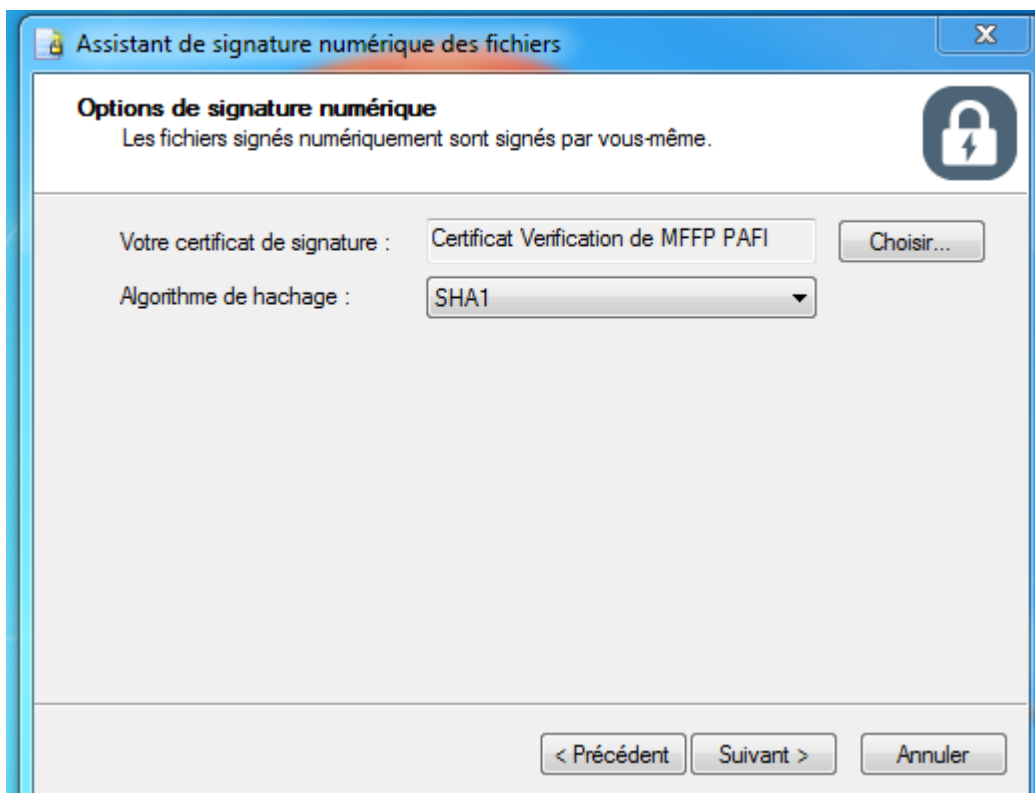


La fenêtre « Assistant de signature numérique des fichiers » apparaîtra comme ceci :

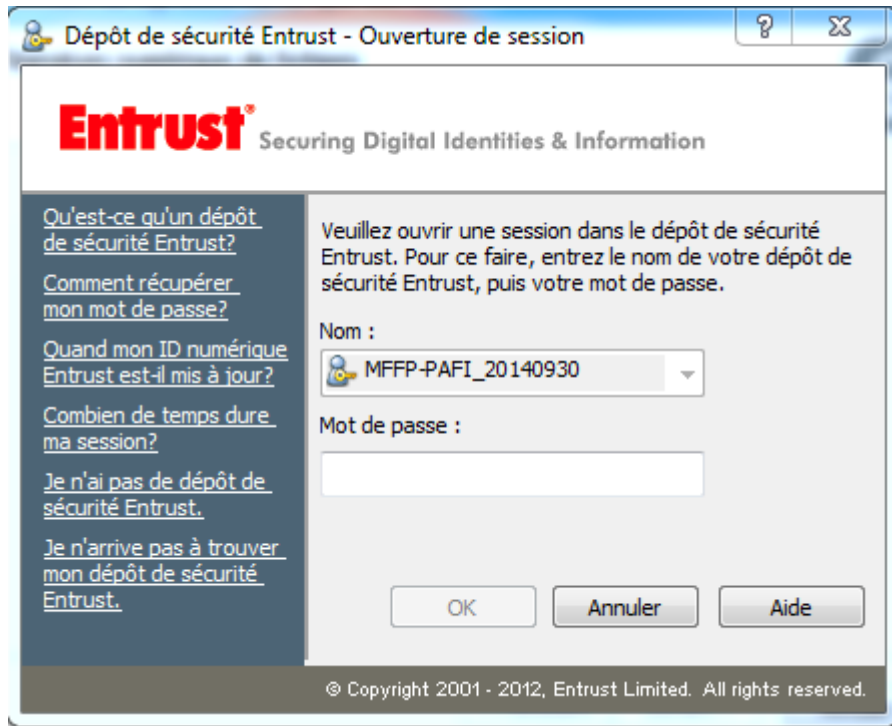


Sélectionnez le fichier .zip à signer et cliquez sur « Suivant ». La fenêtre suivante apparaîtra.

Choisissez votre certificat de signature et l'algorithme de hachage

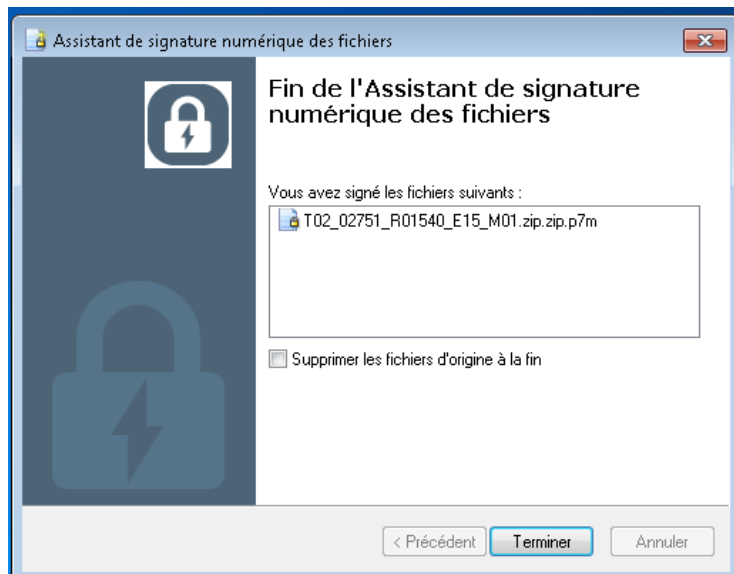


et cliquez sur « Suivant ». La fenêtre suivante apparaîtra :



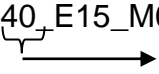
Entrez votre mot de passe et cliquez sur « OK ».


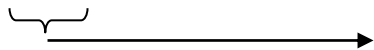

La fenêtre suivante apparaîtra qui montre que le fichier a été signé. Cliquez sur « Terminer ».



Votre fichier est maintenant signé numériquement.

Annexe 4 : Les messages d'erreur

Sujet	Contenu du courriel	Description et correctif possible
Signature	La signature du fichier est invalide.	<p>Signifie que la signature numérique est invalide (.p7m). Les causes les plus fréquentes de cette erreur sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> le client a choisi crypté et signé numériquement; une mauvaise version d'Abode ou d'Intrust. <p>Pour la signature numérique des résultats qui sont déposés dans le site FTP-PRAN il faut, dans Intrust, choisir « Signer numériquement ». Si le client choisit de crypter et signer, le site ne reconnaît pas la signature.</p> <p>En ce qui concerne les versions et les instructions de signature, vous pouvez vous référer aux documents ci-joints.</p>
Fichier .zip	Le format .zip du fichier déposé n'est pas valide.	Il peut arriver que les fichiers soient compressés par un autre logiciel que celui reconnu par le site ou encore que le fichier .zip soit corrompu. Pour compresser le fichier, il est recommandé d'utiliser l'outil fourni par Windows. Pour les fichiers corrompus, il faut recommencer le processus de compression.
Version	Le fichier XYZ a déjà été déposé, validé et transféré dans le site FTP de consultation. Il faut créer une nouvelle version du fichier.	<p>Signifie que la version que vous cherchez à déposer existe déjà dans le répertoire « Consultation ». Il faut modifier, dans la nomenclature du fichier, le numéro de la version.</p> <p>Ex. : T12_01234_R01540_E15_M01</p>  <p>Il faudrait, par exemple, modifier le 1 pour 2.</p>
Nomenclature	La nomenclature du fichier xyz est invalide.	Signifie que la nomenclature du fichier .zip ne respecte pas la norme d'échange en vigueur. Nous vous référons à la norme pour plus de détails.
Version	La version précédente du fichier n'existe pas.	<p>Signifie que le site ne peut retrouver dans le répertoire « Consultation » la version précédente du fichier que vous cherchez à déposer. Vous devez vous assurer de respecter l'ordre des versions déposées.</p> <p>Ex. : T12_01234_R01540_E15_M03</p> <p>Dans le cas présent, il faudrait valider que la version 2 a été déposée</p>

Sujet	Contenu du courriel	Description et correctif possible
		
Entente	Impossible de trouver l'entente correspondant à :	<p>Signifie que, lors de la validation de la nomenclature du fichier, le site n'a pu faire la correspondance entre le nom de l'entente inscrit dans la nomenclature et le nom de l'entente officiel reconnu par le site.</p> <p>P. ex., T12_01235_R01540_E15 M03</p>  <p>Dans le cas présent, le nom de l'entente, qu'on trouve dans la nomenclature, est « 01235 », mais le nom reconnu est, disons, « 01234 » d'où l'erreur.</p> <p>Afin de connaître les noms d'entente reconnus par votre région, nous vous invitons à contacter votre répondant régional FTP-PRAN.</p>
Fichier	Impossible de trouver le type de fichier correspondant à :	<p>Signifie que le site ne peut reconnaître le fichier déposé.</p> <p>P. ex., T12_01235_R01550_E15_M03</p>  <p>Lors de la validation de la nomenclature, le site ne peut reconnaître le résultat déposé, puisque ce dernier n'est pas conforme aux résultats attendus selon la norme d'échange.</p>
PRAN — Fichier .p7m déposé par erreur dans un répertoire de travail	Le fichier XYZ a été déposé par erreur dans le répertoire XYZ.	Signifie qu'un fichier signé numériquement a été déposé soit dans le répertoire « Interne » ou dans le répertoire « Référence ».
PRAN — Fichier déposé dans la mauvaise région	Le fichier xyz a été déposé dans la mauvaise région dans le répertoire xyz.	Signifie qu'un fichier a été déposé dans la mauvaise région administrative. Par exemple, une personne de la région x dépose par inadvertance dans la région y.

Annexe 5 : Les différents répertoires — Synthèse de leur utilisation

Depot_MFFP

- Structurer selon les ententes de récolte définies pour une région donnée.
- Le personnel du MFFP a des droits d'écriture et de lecture.
- Permet la prévalidation des résultats, par le MFFP, avant un dépôt officiel. Il suffit d'ajouter le préfixe « PV ».
- Permet de récupérer le rapport d'analyse à la suite d'une prévalidation (préfixe SV).
- Permet le dépôt officiel d'un résultat par le MFFP.
- Ce répertoire ne doit servir qu'au transfert ou à la prévalidation d'un résultat. Il ne doit en aucun cas servir à « entreposer » des données.
- Ce répertoire contient un sous-répertoire appelé « Interne ». Ce répertoire permet l'échange de documents non signés et non validés entre les membres du personnel du MFFP. En aucun temps ce répertoire « interne » doit servir à entreposer des données. En ce sens, la prochaine version du site effacera automatiquement les données contenues dans ce répertoire toutes les quatre semaines.

Depot_BGA

- Structurer selon les ententes de récolte définies pour une région donnée.
- Le personnel des BGA a des droits d'écriture et de lecture.
- Permet la prévalidation des résultats, par les BGA, avant un dépôt officiel. Il suffit d'ajouter le préfixe « PV ».
- Permet de récupérer le rapport d'analyse à la suite d'une prévalidation (préfixe SV).
- Permet le dépôt officiel d'un résultat par les BGA.
- Ce répertoire ne doit servir qu'au transfert ou à la prévalidation d'un résultat. Il ne doit en aucun cas servir à « entreposer » des données;

Consultation

- Structurer par entente et par numéro de résultat.
- Droit de lecture pour le personnel du MFFP et celui des BGA.
- Répertoire qui permet la récupération d'un résultat à la suite d'un dépôt dans « Depot_MFFP » ou « Depot_BGA ».
- Permet aussi de récupérer le rapport d'analyse à la suite d'un dépôt officiel (préfixe SV).
- La donnée dans ce répertoire est conservée pendant au moins un an.
- Contient un sous-répertoire « Référence » qui permet de rendre disponibles les données nécessaires au processus de planification forestière sans que ces dernières soient signées numériquement ou validées. Seul le répondant régional a des droits d'écriture dans ce répertoire. Tous les autres utilisateurs ont des droits de lecture seulement. Les données dans ce répertoire seront conservées aussi pendant au moins un an.

Depot_Transitoire

- Permet le transfert de documents (données d'inventaire, *cut over*) entre le MFFP et les BGA sans que ces derniers soient signés numériquement ou validés.
- Le personnel du MFFP et des BGA ont des droits d'écriture et de lecture;

- Ce répertoire ne doit servir qu'au transfert de documents et non à l'entreposage de données. Dans une version à venir, ce répertoire sera automatiquement effacé toutes les quatre semaines afin d'éviter de surcharger le site et ainsi les serveurs.

Annexe 6 : Liste des ententes de récoltes selon l'information disponible le 23 mai 2015

(page suivante)

Région	Liste des UA qui composent l'entente de récolte	Nom de l'entente qui doit apparaître dans la nomenclature du résultat	Nom du répertoire de dépôt ou récupération dans le site FTP-PRAN
01	011-51 et 011-52	UG11	UG11
01	012-51, 012-52, 01253 et 012-54	UG12	UG12

Exemple pour la région 01 : T01_UG11_R01540_E15_M0x.zip. Ce résultat doit être déposé et récupéré dans le répertoire « UG11 » du site FTP-PRAN.

02	024-51	02451	Lac Saint-Jean Nord
02	024-52	02452	Lac Saint-Jean Nord
02	024-51 et 024-52	0224	Lac Saint-Jean Nord
02	023-51	02351	Saguenay
02	023-52	02352	Saguenay
02	023-51 et 023-52	0223	Saguenay
02	022-51	02251	Lac Saint-Jean Ouest
02	025-51	02551	Lac Saint-Jean Ouest
02	027-51	02751	Lac Saint-Jean Ouest
02	022-51 et 025-51 et 027-51	0222	Lac Saint-Jean Ouest

Exemple pour la région 02 : T02_02451_R01540_E15_M0x.zip. Ce résultat doit être déposé et récupéré dans le répertoire « Lac Saint Jean Nord » du site FTP-PRAN.

03	031-51	03151	031-51
03	031-52	03152	031-52
03	031-53	03153	031-53
03	033-51	03351	033-51
03	034-51	03451	043-51
03	034-53	03453	034-53
03	035-51	03551	035-51

Exemple pour la région 03 : T03_03151_R01540_E15_M0x.zip. Ce résultat doit être déposé et récupéré dans le répertoire « 031-51 » du site FTP-PRAN.

04	026-51	02651	026-51
04	041-51	04151	041-51
04	042-51	04251	042-51
04	043-51	04351	043-51
04	043-52	04352	043-52

Exemple pour la région 04 : T04_04151_R01540_E15_M0x.zip. Ce résultat doit être déposé et récupéré dans le répertoire « 041-51 » du site FTP-PRAN.

05	051-51	05151	051-51
06	061-51	06151	061-51
06	061-52	06152	061-52
06	062-51	06251	062-51
06	062-52	06252	062-52
06	064-51	06451	064-51
06	064-52	06452	064-52

Exemple pour la région 06 : T06_06151_R01540_E15_M0x.zip. Ce résultat doit être déposé et récupéré dans le répertoire « 061-51 » du site FTP-PRAN.

07	071-51	07151	071-51
07	071-52	07152	071-52
07	072-51	07251	072-51
07	073-51	07351	073-51
07	073-52	07352	073-52
07	074-51	07451	074-51

Exemple pour la région 07 : T07_07451_R01540_E15_M0x.zip. Ce résultat doit être déposé et récupéré dans le répertoire « 074-51 » du site FTP-PRAN.

08	081-51	08151	Témiscamingue
08	081-52	08152	Témiscamingue
08	082-51	08251	Abitibi
08	083-51	08351	Abitibi
08	084-51	08451	Abitibi
08	084-62	08462	Abitibi
08	086-51	08651	Abitibi

Région	Liste des UA qui composent l'entente de récolte	Nom de l'entente qui doit apparaître dans la nomenclature du résultat	Nom du répertoire de dépôt ou récupération dans le site FTP-PRAN
Exemple pour la région 08 : T08_08251_R01540_E15_M0x.zip. Ce résultat doit être déposé et récupéré dans le répertoire « Abitibi » du site FTP-PRAN.			

09	093-51	09351	UG93
09	093-52	09352	UG93
09	093-51 et 093-52	0993	UG93
09	094-51	09451	UG94
09	094-52	09452	UG94
09	095-51	09551	UG94
09	094-51 et 094-52 et 095-51	0994	UG94
09	097-51	09751	UG97

Exemple pour la région 09 : T09_09352_R01540_E15_M0x.zip. Ce résultat doit être déposé et récupéré dans le répertoire « UG93 » du site FTP-PRAN.

10	026-61	UG102	UG102
10	026-62	UG102	UG102
10	026-63	UG102	UG102
10	026-64	UG102	UG102
10	026-65	UG102	UG102
10	026-66	UG102	UG102
10	085-51	UG105	UG105
10	085-62	UG105	UG105
10	086-52	UG106	UG106
10	086-63	UG106	UG106
10	086-64	UG106	UG106
10	086-65	UG106	UG106
10	086-66	UG106	UG106
10	087-51	UG107	UG107
10	087-62	UG107	UG107
10	087-63	UG107	UG107
10	087-64	UG107	UG107

Exemple pour la région 10 : T10_UG102_R01540_E15_M0x.zip. Ce résultat doit être déposé et récupéré dans le répertoire « UG102 » du site FTP-PRAN.

11	11161	11161	11161
11	11262	11262	11262
11	11263	11263	11263

Exemple pour la région 11 : T11_11263_R01540_E15_M0x.zip. Ce résultat doit être déposé et récupéré dans le répertoire « 11263 » du site FTP-PRAN.

*Forêts, Faune
et Parcs*

Québec 

